

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 FEVRIER 2020

N°2020 - 017

**Conseil municipal – Soutien à la motion du Conseil
d'administration du Collège Nelson MANDELA relative à
la baisse de la Dotation Horaire Globale pour l'année
scolaire 2020/2021
Approbation et autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 27 Janvier 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Serge LEBRUN, Marie-Françoise QUERE, Pascal FOULON, Vanessa RICHARD, Dominique RENAULT, Jean-Marc MASSE, Raymond DOUARE, Joël GIRARD, Christine GOBLET, Daniel BOCQUET, Éric DODET, Céline JUNGES – GIRLANDA, Valérie LABOUACHRA, Adeline BOIZARD, Carl LEQUERTIER, Gilles HUBERT, Stéphanie CHANE-CHU et Jacqueline BLIN.

En exercice : 22

Présents : 19

Votants : 22

Excusés : Anne d'AUX, Nathalie GUILLOTEAU et Laurent JUTIGNY.

Pouvoirs : Anne d'AUX à Pascal FOULON, Nathalie GUILLOTEAU à Carl LEQUERTIER, Laurent JUTIGNY à Adeline BOIZARD.

Secrétaire auxiliaire : Alexandra BIE BOUGARD.

N°2020-017
Conseil municipal – Soutien à la motion du Conseil d'administration du Collège Nelson MANDELA
Dotation Horaire Globale pour l'année scolaire 2020/2021
Approbation et autorisation de signer

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil municipal que suite au Conseil d'Administration du Collège Nelson MANDELA du 30 janvier dernier, les membres du CA ont voté une motion (en annexe) concernant la baisse de la Dotation Horaire Globale (DHG) annoncée par le Ministère de l'Education Nationale, pour l'année scolaire 2020/2021.

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de :

- Soutenir la motion du Conseil d'Administration du Collège Nelson MANDELA relative à la baisse de DHG, pour l'année scolaire 2020/2021 ;
- Autoriser monsieur le Maire ou l'Adjoint compétent à signer tout document afférent à cette décision.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le

07 FEV. 2020


Le Maire
Frédéric GUILLERIER.

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage le
Et de la notification le
Pour le Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services,

10 FEV. 2020


Alexandra BIEBOUGARD.